

BNSSA Recyclage

Brevet National de Sécurité et Sauvetage Aquatique

En partenariat avec Sauver et Secourir de la Fédération Française de Sauvetage

Programme de la Formation

Objectifs

Elle a pour objectif la mise à niveau du Brevet National de Sécurité et Sauvetage Aquatique. Le candidat au BNSSA doit être capable de :

- Mettre en œuvre les matériels qu'il est susceptible d'utiliser
- Respecter le cadre légal dans lequel il est amené à conduire sa mission
- Evaluer les risques spécifiques au milieu aquatique
- Identifier les différents risques liés aux pratiques et adopter les attitudes de surveillance adaptée
- Adopter une conduite à tenir appropriée en présence d'une personne en situation de difficulté ou de détresse dans sa zone de surveillance, en ou hors milieu aquatique.

Programme

Pratique :

Approche du noyé
Prise de la victime au fond
Remontée à la surface
Maintien de la victime
Remorquage
Sortie de l'eau
Parades aux prises du noyé

Évaluation des compétences

Le recyclage BNSSA est composé de deux épreuves pratiques (parcours de sauvetage de 100 mètres puis épreuve d'assistance à personne en difficulté)

Validation

Obtention du brevet national de sécurité et de sauvetage aquatique (B.N.S.S.A.) : diplôme du nageur sauveteur délivré par le Ministère de l'Intérieur - recyclage

Durée : 12 heures incluant l'examen et 6 entraînements obligatoires (dates fixées en fonction de la date de l'examen fixée par les services de l'ETAT)

Public visé : Cette formation est ouverte aux personnes désirant prolonger la validité de son brevet BNSSA (à renouveler tous les 5 ans).

Prérequis :

- Être titulaire du BNSSA
- Être à jour de la formation continue PSE1
- Certificat médical de non contre-indication et d'aptitude

Conditions d'accès : Inscription obligatoire

Nombre de candidats par session :

- 6 minimum – 16 maximum

Attribution finale : À l'issue des épreuves pratiques une attestation de Maintien des Compétences sera délivrée au candidat qui a participé à l'ensemble de la formation et fait l'objet d'une évaluation favorable.

Lieu de formation : Piscine Gauchy - 02430

Accessibilité :

- Inclusion des personnes en situation de handicap.
- Remplir les pré-requis indiqués dans les textes du BNSSA et du PSE1 (Ministère Intérieur).
- Toute demande d'aménagement pourra être étudiée par la référente PSH, en lien avec les textes et la FF de Sauvetage et de Secourisme, le Ministère de l'Intérieur n'ayant pas prévu de dispositions particulières

Méthode mobilisée/ pédagogie : Mise en situation pédagogique, cas pratique, cas concret

Modalité d'évaluation : Tests aquatiques

Délai de réponse à l'inscription : Sous 15 jours

Accès au centre : <https://fr.mappy.com/itineraire>

Coût de la formation :

- 230 € frais pédagogique inclus (à titre indicatif)



Mise à jour : V1 Janvier 2026



ALM Sport Formation - CFA Centre de Formation d'Apprentis Saint-Quentin - Hauts de France

101 bis rue de la fère - 02100 Neuville-Saint-Amand (Ancienne école)

Tél. 03 23 60 69 36 - Site : www.alm-formation.fr - Mail : contact@alm-formation.fr

Sarl au capital de 5000 € - R.C.S. Saint-Quentin 790 633 838 - SIRET 790 633 838 0020 - NAF APE 85.59B - TVA intra : FR 05 790 633 838 - CFA UAI 0022198 B

Déclaration d'activité enregistrée sous le n° 22020113602 auprès de la DREETS Picardie (cet enregistrement ne vaut pas agrément de l'Etat)

Organisme de formation certifié QUALIOPi par BUREAU VERITAS CERTIFICATION au titre des catégories : Actions de formation et Actions de formation par apprentissage